



En début de séance, intervention du PLIE Est Héraultais : présentation du dispositif du PLIE, ses missions et ses actions ; l'objectif du PLIE étant d'accompagner le public pour l'accès à l'emploi, la formation et la création d'entreprise.

1. **Approbation du procès-verbal des séances du 04 septembre 2017.**
2. **Présentation par l'ONF du projet d'aménagement de la forêt communale par l'ONF** pour la période 2017-2037 et qui comprend un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement, la définition des objectifs assignés à cette forêt, un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.
3. **Convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement de travail (ENT-Ecole)**, portail de services en ligne sécurisé, offrant un point d'accès unique où l'enseignant, l'élève et les parents peuvent trouver les informations concernant leur enfant et notamment le suivi de la scolarité de leur enfant, de la maternelle à l'université. Le coût de cet engagement s'élève à 50€ par an et par école, la convention étant signée pour une durée de trois ans.
4. **Désignation de l'entreprise de nettoyage de la salle L'Oustau Valergau suite à la commission d'appel d'offre.**
5. **Participation à la mise en concurrence par le CDG34 (Centre de Gestion) en vue de renouveler le contrat groupe d'assurance statutaire**
6. **Création d'un emploi temporaire (20 h/semaine)** pour remplacer le Contrat d'Accompagnement pour l'Emploi (CAE) qui a pris fin le 15/08/2017 dans l'attente de décision de l'Etat
7. **Demande d'une subvention à l'Etat (DETR) de 40 % pour installer la climatisation réversible dans les salles de classes de l'école primaire Marcel Pagnol**
8. **Demande de subvention au conseil départemental de 40 % pour installer la climatisation réversible dans les salles de classes de l'école primaire Marcel Pagnol**
9. **City Sport : Désignation de l'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage)**
10. **Signature contrat d'entretien du stade**
Questions Diverses :
- *Lecture de la décision du maire n° 2017/10/163 du 10/10/2017*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 20 h 00 heures.